

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2016-11

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoir : 2
Votants : 14

L'an deux mil seize
Le 3 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 29 février 2016

OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2016

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET (arrivé à 20h51), Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

ABSENTS : Bruno BESANÇON

Sylvie SABATIER est élue secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2016 pour le budget communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte, le budget communal 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 574 307.25 €
- Section d'investissement 837 950.09 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché